

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AGEN - 4701 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 23/07/2024 - 4716 - 2002 B 00048 - 441 245 933 - 2 GARENI INDUSTRIE

**2 GARENI INDUSTRIE**

LA GRANGETTE  
RUE DES ECOLES

47600 CALIGNAC

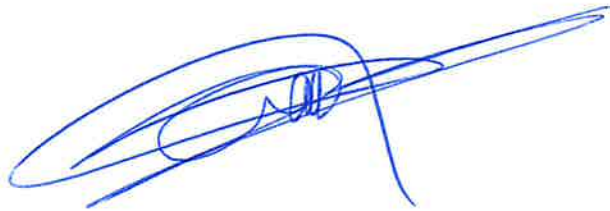
**BILAN**

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

édité le 27/06/2024

**COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A L'ORIGINAL**



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	915	915				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	49 790	48 324	1 467	0,02	3 252	0,05
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	678 954	482 607	196 347	2,27	134 288	1,95
Installations techniques, matériel & outillage industriels	447 569	335 268	112 302	1,30	134 497	1,96
Autres immobilisations corporelles	150 813	96 229	54 583	0,63	20 688	0,30
Immobilisations en cours	1 605		1 605	0,02		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	55 000		55 000	0,64	55 000	0,80
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	5 752		5 752	0,07	4 800	0,07
Autres immobilisations financières	148 210		148 210	1,72	47 000	0,68
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 538 608</b>	<b>963 343</b>	<b>575 265</b>	<b>6,66</b>	<b>399 524</b>	<b>5,81</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	4 962 563		4 962 563	57,43	4 204 655	61,17
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 293 440	53 658	2 239 782	25,92	1 620 683	23,58
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	500		500	0,01	500	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	39 955		39 955	0,46	40 752	0,59
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 487		34 487	0,40	54 987	0,80
. Autres	10 745		10 745	0,12	21 266	0,31
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	406 550		406 550	4,70	518 709	7,55
Charges constatées d'avance	371 495		371 495	4,30	12 975	0,19
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 119 734</b>	<b>53 658</b>	<b>8 066 076</b>	<b>93,34</b>	<b>6 474 528</b>	<b>94,19</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>9 658 343</b>	<b>1 017 001</b>	<b>8 641 341</b>	<b>100,00</b>	<b>6 874 052</b>	<b>100,00</b>

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 27/06/2024

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )	250 000	2,89	250 000	3,64
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	25 000	0,29	25 000	0,36
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 249 025	26,03	2 176 086	31,66
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>265 403</b>	<b>3,07</b>	<b>312 938</b>	<b>4,55</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 789 428</b>	<b>32,28</b>	<b>2 764 025</b>	<b>40,21</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	284 321	3,29	372 665	5,42
. Découverts, concours bancaires	1 816 697	21,02	500 000	7,27
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	273 756	3,17	175 288	2,55
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	596 158	6,90	591 037	8,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 259 340	26,15	1 963 734	28,57
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	224 206	2,59	283 762	4,13
. Organismes sociaux	241 602	2,80	182 935	2,66
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	119 515	1,38	25 669	0,37
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	15 983	0,18	10 472	0,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	20 333	0,24	4 466	0,06
Instrument financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>5 851 913</b>	<b>67,72</b>	<b>4 110 027</b>	<b>59,79</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>8 641 341</b>	<b>100,00</b>	<b>6 874 052</b>	<b>100,00</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

#### **I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

#### **II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

##### **1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

##### **2. CHANGEMENT DE METHODE**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### **3. MODE ET METHODE D'EVALUATION**

###### **➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles**

###### **✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

###### **✓ Amortissements**

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

**➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

**➤ Stocks et en-cours**

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les stocks ont à la clôture une valeur brute de 4 962 563 €.

**➤ Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

**➤ Opérations en devises**

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

**➤ Engagements en matière de retraite**

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

**Méthode de calcul retenue :**

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2023 est de 3.2 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 64 ans et incluent les charges sociales.

**NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 538 608 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	50 705			50 705
Immobilisations corporelles	1 150 573	145 170	16 802	1 278 941
Immobilisations financières	106 800	102 162		208 962
<b>TOTAL</b>	<b>1 308 078</b>	<b>247 332</b>	<b>16 802</b>	<b>1 538 608</b>

Amortissements et dépréciations d'actif = 963 343 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	47 454	1 785		49 239
Immobilisations corporelles	861 100	69 806	16 802	914 104
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>908 554</b>	<b>71 591</b>	<b>16 802</b>	<b>963 343</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Marque 2 gareni	915	915	0	10 ans
Logiciels	49 790	48 324	1 467	de 1 à 3 ans
Agencedes const n1	359 876	306 379	53 497	de 1 à 10 ans
Agencement const. n 3	134 568	117 826	16 742	de 7 à 10 ans
Vestiaire+ bureau ccal	8 760	8 727	33	10 ans
Aire de stockage sud 2015	24 500	9 827	14 673	20 ans
Agencement construction n 5	82 103	36 879	45 224	10 ans
Agenc const bureau facade rem	22 016	1 015	21 001	10 ans
Amenagements salle de repos	15 247	1 910	13 337	10 ans
Airde st. ex-/ app ble.park	31 885	44	31 840	20 ans
Materiel industriel	447 569	335 268	112 302	de 4 à 10 ans
Materiel de transport	14 249	12 192	2 056	de 3 à 5 ans
Materiel de bureau et informa.	136 564	84 037	52 527	de 3 à 10 ans
Immobilisations en cours	1 605	0	1 605	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>1 329 646</b>	<b>963 343</b>	<b>366 303</b>	

*Etat des créances = 2 904 583 €*

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	153 962		153 962
Actif circulant & charges d'avance	2 750 621	2 750 621	
<b>TOTAL</b>	<b>2 904 583</b>	<b>2 750 621</b>	<b>153 962</b>

*Dépréciations = 53 658 €*

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	53 658				53 658
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>53 658</b>				<b>53 658</b>

*Produits à recevoir par postes du bilan = 7 967 €*

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 422
Autres créances	6 545
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>7 967</b>

*Charges constatées d'avance = 371 495 €*

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**

**NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

*Capital social = 250 000 €*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25 000	10	250 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>25 000</b>	<b>10</b>	<b>250 000</b>

*Variations capitaux propres :*

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	250 000		2 201 086	312 938	2 764 024
Affectation de résultat			72 938	-72 938	
Dividendes				-240 000	-240 000
Résultat de l'exercice				265 403	265 403
Subventions d'investissement					
<b>Situation à la clôture N</b>	<b>250 000</b>		<b>2 274 024</b>	<b>265 403</b>	<b>2 789 427</b>

*Etat des dettes = 5 255 755 €*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 101 019	1 897 873	203 146	
Dettes financières diverses	273 756	273 756		
Fournisseurs	2 259 340	2 259 340		
Dettes fiscales & sociales	601 307	601 307		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	20 333	20 333		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>5 255 755</b>	<b>5 052 609</b>	<b>203 146</b>	

*Charges à payer par postes du bilan = 233 770 €*

<b>Charges à payer</b>		<b>Montant</b>
Emp. & dettes établ. de crédit		5 895
Emp.& dettes financières div.		
Fournisseurs		35 114
Dettes fiscales & sociales		174 428
Autres dettes		18 333
<b>TOTAL</b>		<b>233 770</b>

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

*Tableau*

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
----------------------------	----------------	------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--	-------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------	---

**Participations (10 à 50 % du capital détenu)**

2 GAPE INTERNATIONAL	100000	426 877	30	55 000	55 000			3 935 245	84 382	18 000

**2 GARENI INDUSTRIE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 250 000 euros**  
**Siège social : Lieu-dit La Grangette**  
**Rue des Ecoles, 47600 CALIGNAC**  
**441 245 933 RCS AGEN**

<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE</b> <b>DU 8 JUILLET 2024</b>
--

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 265 403,21 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice ..... 265 403,21 euros
  - À titre de dividendes ..... 130 000,00 euros  
Soit 5,20 euros par action
  - Le solde ..... 135 403,21 euros
- En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 384 428,08 euros.**

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 130 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. À défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Exercice clos le 31 décembre 2022 :**

- 240 000 euros, soit 9,60 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 240 000,00 euros

**Exercice clos le 31 décembre 2020 :** Néant

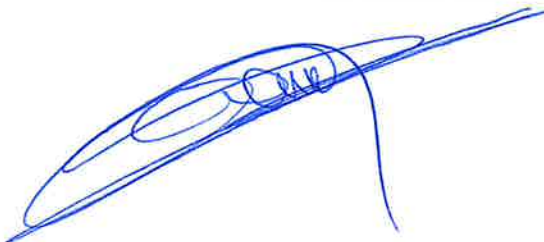
**Exercice clos le 31 décembre 2021 :**

- 150 000,00 euros, soit 6,00 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 juillet 2024**

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

Certifié conforme  
**Le Président**  
M. Pascal GARENI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. GARENI', written over a horizontal line.

2